

Fribourg, le 14 février 2024

Réaction face à l'attaque stérile et contre-productive de députés contre les infrastructures cyclables

Communiqué de presse

En date du 8 février dernier, les députés Grandgirard et Cotting ont déposé une question auprès du Conseil d'Etat visant à connaître l'emprise que prendraient éventuellement les futures bandes et pistes cyclables sur les terres agricoles. De manière déguisée, ils attaquent de manière stérile et contre-productive la construction de futures infrastructures cyclables.

Pro Velo Fribourg regrette vivement que ces députés, en prétendant défendre le monde agricole, s'en prennent frontalement aux infrastructures cyclables, qui représentent une portion anecdotique du territoire en comparaison avec la place accordée aux routes consacrées aux véhicules automobiles. Par ailleurs, la perte de zones agricoles est largement imputable à leur transformation en zone à bâtir et non à l'affectation de portions minimales de ces surfaces à des infrastructures cyclables. Au lieu de s'en prendre à la frénésie immobilière disproportionnée, les députés Grandgirard et Cotting attaquent *in fine* toute la communauté cycliste qui s'évertue à respecter et protéger l'environnement en choisissant un mode de transport non polluant.

Pro Velo Fribourg rappelle que le canton de Fribourg possède un réseau d'infrastructures à la traîne en comparaison avec les cantons voisins et que la création d'un réseau cyclable cantonal permettra d'augmenter la sécurité routière et de réduire le nombre d'accidents souvent graves impliquant des cyclistes.

Contact : Grégoire Kubski, président, 079 457 65 35